



AGIR

EN SITUATION DE CRISE

*Synthèse de l'atelier de réflexion et d'élaboration de protocoles
de Prévention et de gestion des crises futures pour les minorités sexuelles
Et de genre en Afrique*



Agir en situation de crise
Synthèse de l'atelier de réflexion
et d'élaboration de protocoles de prévention
et de gestion des crises futures pour les mi-
norités sexuelles et de genre en Afrique

ABIDJAN DU 07 AU 09 JUIN 2022

S O M M A I R E

INTRODUCTION **P5**

HISTORIQUE **P6**

OBJECTIFS **P8**

MÉTHODOLOGIE **P8**

MISE EN ŒUVRE **P9**

I- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE **P10**

II- LES PANELS **P11**

1. Le panel des plateformes et
du réseau linguistique de Coalition Plus **P11**

2. Le panel des partenaires techniques et financiers **P14**

3. Panels des organisations identitaires et de lutte contre le sida **P18**

Discussions : Les points clés **P21**

III. LES TRAVAUX DE GROUPES ET RESTITUTION **P22**

IV. LES PROCHAINES ÉTAPES **P27**

Opportunités à saisir **P27**

Partenariats à renforcer **P28**

Activités clés **P28**

I N T R O D U C T I O N

La situation socio-politique et juridique en Afrique aujourd'hui semble indiquer un tournant majeur de paradigmes, marqué par un retour des discours souverainistes et panafricanistes, actifs et prônant un retour aux sources. Dans cet élan, tout signal perçu comme contraire aux valeurs africaines est dénoncé et combattu. Ces discours s'opposent aux mouvements actuels qui dans le cas de la lutte contre le VIH, promeuvent les droits des Minorités Sexuelles et de Genre (MSG). Ces mouvements sont divers et visibles notamment aux : Sénégal¹ Mali², Cameroun³, Ghana⁴...

Les dispositifs juridiques existant dans la plupart des pays africains allant à l'encontre des MSG sont exploités par les mouvements anti-genre pour renforcer leur ancrage local. Une des conséquences les plus palpables de ces revendications sur la vie des MSG est leur accès aux services de santé sexuelle ainsi que leurs droits qui se retrouvent compromis.

Au Burkina Faso par exemple, des personnes transgenres ont été accusées de déstabiliser l'autorité locale^[1]. Les amalgames entre orientation sexuelle, identité de genre, idéologies culturelles et religieuses créent un environnement sécuritaire particulièrement délétère,

renforçant la vulnérabilité des MSG.

La détérioration continue de l'environnement socio-culturel et la recrudescence des manifestations contre les MSG et les organisations qui interviennent auprès d'elles, ont un impact négatif sur les activités et les acquis de la lutte contre le VIH. L'ONUSIDA, dans sa stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 a défini de nouveaux objectifs ambitieux et essentiels concernant la réalisation des droits humains, la réduction de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence, ainsi que la suppression des lois punitives néfastes en vue de mettre fin aux inégalités. ONUSIDA alerte et préconise aux États de créer un environnement juridique favorable en supprimant les lois et les politiques punitives et discriminatoires, y compris les lois qui criminalisent les relations homosexuelles consensuelles.

Le présent rapport est le fruit d'un atelier de réflexion qui s'est tenu du 07 au 09 Juin 2022 à Abidjan où des activistes MSG africain.es se sont réunis pour échanger sur des mécanismes opérationnels envisageables pour protéger leur intégrité physique et psychologique dans les contextes de crises.

1 https://www.seneweb.com/news/Societe/ldquo-vivre-avec-l-homosexualite-c-est-e_n_384550.html

2 <https://www.adheos.org/mali-dechainement-de-violence-contre-une-personne-transgenre-a-bamako/>

3 Secrétariat d'Etat aux Migrations : Focus Cameroun, Minorités sexuelles Octobre 2021 file:///C:/Users/23769/Downloads/CMR-sexuelle-minderheiten-f.pdf).

4 <https://www.france24.com/en/africa/20211027-ghana-proposed-bill-threatens-homosexuals-with-long-prison-terms>

H I S T O R I Q U E

En amont de cet atelier, un groupe technique constitué d'activistes MSG du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Cameroun et du Nigéria s'est réuni à Dakar du 18 au 20 avril 2022 pour réfléchir sur les mécanismes d'action pour rendre l'environnement favorable notamment dans un contexte africain marqué par différentes crises socio-politiques.

Le groupe a travaillé à la conceptualisation du mot "crise" au regard des différentes situations auxquelles font face les MSG en Afrique. Il est ressorti que ces crises sont d'ordre politiques, sécuritaires, sanitaires, digitales, socio-culturelles, réputationnelles, intra-communautaires et relevant de la panique morale, avec une incidence directe sur le bien-être des MSG.

1. Crise sanitaire : Événements touchant réellement ou potentiellement un grand nombre de personnes, affectant la santé, et pouvant éventuellement augmenter le facteur significatif de mortalité ou surmortalité. Comme exemple, en plus de leur impact sur la population générale, les crises telles que la COVID-19 ou la fièvre à virus Ébola ont eu des répercussions spécifiques sur la sécurité des MSG (recrudescence des violences transphobes, par exemple).

2. Crise réputationnelle : phénomène par lequel un événement de nature quelconque (accident, plan de licenciement, buzz publicitaire, etc.) affecte à plus ou moins long terme et plus ou moins fortement la réputation et l'image d'une marque, entreprise ou organisation ou un groupe de personnes. Dans le cas des MSG, certains faits divers, divulgués sur la toile ou à la radio ont eu pour conséquence des crises sérieuses pour les MSG dans certains pays.

3. Crise digitale : fait généralement référence à une crise réputationnelle qui trouve son origine, ou dont le phénomène de propagation, démarre et s'amplifie sur Internet.

4. Crise politique : phase grave dans l'évolution de la situation politique d'un État et qui peut entraîner des grèves, des manifestations, des mouvements sociaux, des émeutes ou, plus grave, une révolte ou une guerre. Elles peuvent avoir un impact particulier pour les MSG. Par exemple, en période électorale dans plusieurs pays, on voit certains politiciens utiliser les MSG comme boucs-émissaires.

5. Crise intra-communautaire : Nous partons du principe que généralement, les violences qui engendrent la crise peuvent prendre source au sein des membres d'une même famille, l'environnement de vie choisi, le milieu du travail et se reproduisent dans des groupes étroitement liés, comme c'est le cas dans les communautés des minorités sexuelles et de genre. Au sens large du mot "communauté". Nous pouvons énumérer les individus ayant la même orientation sexuelle et/ou exprimant les mêmes identités de genre, les organisations à base communautaire qui représentent ces individus et d'autres personnes qui s'identifient comme leurs alliées.

1. Panique morale : Une panique morale est un sentiment répandu de peur, souvent irrationnel, qu'une personne ou une chose malveillante menace les valeurs, les intérêts ou le bien-être d'une communauté ou d'une société. C'est «le processus de susciter l'inquiétude sociale sur une question – l'homosexualité» par exemple – habituellement perpétué par des personnes qui se voient comme responsables de la morale, et les médias, et exacerbé par les politiciens et les législateurs.

2. Crise sécuritaire : La sécurité est une situation où les risques sont au minimum,. On parle de crise sécuritaire,

lorsque pour une raison ou une autre, la situation est perturbée, entraînant des risques pour les personnes d'un groupe donné.

3. Crise socio-culturelle : Chaque société vit avec des normes culturelles, sociales et des traditions qui régissent la vie de la plupart des citoyens. Il arrive cependant des moments, ou des événements plus ou moins inattendus, peuvent remettre l'ordre établi en question. L'élément déclencheur de la crise peut être par exemple : des vagues d'immigration massive, une montée soudaine de l'intégrisme religieux, des débats sur le mariage pour tous, etc.



OBJECTIFS

L'objectif global de la rencontre a été de créer un cadre d'échange afin d'identifier des mécanismes de réponses aux crises sécuritaires touchant les minorités sexuelles et de genre en Afrique sur la base des hypothèses de risques identifiés à Dakar par le groupe technique.

De manière spécifique, il a été question de :

- 1. Dresser un état des lieux des besoins sécuritaires actuels des minorités sexuelles et de genre en Afrique*
- 2. Apprendre des mécanismes de prévention et de gestions de crises existants ;*
- 3. Élaborer un protocole type adaptable aux situations de crises pour assurer la prévention et la gestion en cas de survenance ;*
- 4. Définir un cadre régional de concertation de riposte aux défis sécuritaires entre les différentes parties prenantes*

MÉTHODOLOGIE

Les participants ont eu des exposés présentant la situation et les cadres d'appui existants pour améliorer la sécurité des MSG en Afrique. Ces exposés ont notamment été présentés par les plateformes de Coalition PLUS, ISDAO, mais aussi par des partenaires tels que le Fonds Mondial, le PNUD, Frontline AIDS, ONUSIDA, ou encore Frontline Defender et les organisations identitaires du Gabon, du Mozambique, du Ghana et du Libéria.

Les échanges en plénières et en travaux de groupe ont permis (1) d'identifier un répertoire des acteurs impliqués et ou susceptibles d'être impliqués dans la mise en œuvre des plans de sécurité, (2) de suggérer des protocoles de prévention et de gestion en cas de situation de crises tant aux niveaux nationaux que régionaux, (3) d'élaborer des feuilles de route pour coordonner les actions en situation de crise.

MISE EN ŒUVRE

Avec l'appui technique et financier du PNUD, d'ISDAO, de l'ONUSIDA, du CRG du Fonds Mondial et de l'Institut de la Société Civile pour la santé, cet atelier a regroupé 47 participants. es venu. es de différentes régions d'Afrique et d'Europe.

Les participants. es étaient les acteurs. trices, issues des organisations LGBTQI+ d'Afrique, les partenaires de mise en œuvre des réponses aux situations de crise et ou de violation de droit et le conseil national des droits de l'homme de Côte d'Ivoire.

L'atelier a été l'occasion pour AGCS PLUS de créer un espace d'échanges avec des pays/organisations non francophones (Ghana, Libéria, Mozambique, Gabon), d'autres réseaux de Coalition PLUS (réseau Lusophone, Plateforme Europe), ainsi que d'autres

réseaux intervenant pour la promotion des droits des MSG (FAF, ISDAO, EGIDES...). Les partenaires techniques et financiers ont eu l'occasion de présenter leurs mécanismes de réponses aux crises et des initiatives en cours.

Après les échanges avec les partenaires sur les mécanismes les mieux adaptés aux différentes situations présentées, les travaux de groupes ont débouché sur des recommandations pour l'élaboration et la mise en œuvre de protocoles de prévention et de gestion des crises. La présente synthèse décrit les cinq temps forts de la rencontre :

1. La cérémonie d'ouverture
2. Les panels
3. Les travaux de groupes et les restitutions
4. Les prochaines étapes
5. La cérémonie de clôture.



I - CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la vice-présidente du Conseil national des Droits de l'homme de la Côte d'Ivoire (CNDHCI), accompagnée du Directeur du plaidoyer de Coalition PLUS et du porte-parole expert terrain de l'Alliance Globale des Communautés pour la Santé et les Droits (AGCS PLUS).

Serge Douomong Yotta, Directeur du Plaidoyer Coalition PLUS : Cet atelier de réflexion doit aboutir à la mise en place d'un espace d'échanges fiables où les mécanismes de prévention et de gestion de crises futures pour les MSG en Afrique sont proposés et discutés. Grâce à une coopération entre toutes les parties prenantes notamment les MSG, les partenaires techniques et financiers, la société civile, les plateformes de Coalition PLUS, les institutions internationales et les chancelleries, nous parviendrons à poser les fondations d'une Afrique safe pour les MSG.

Dre Marie-Paule KODJO, Vice-Présidente CNDHCI : Cet atelier tombe à point nommé, car il apportera certainement des solutions aux préoccupations exprimées par les populations marginalisées et en particulier les LGBTQI+. Le CNDH-CI travaille au renforcement des capacités de la société civile et des agents étatiques pour le respect des droits de l'homme et accompagne aussi les acteurs de la société civile dans leurs préparations et participations lors des événements tel que l'EPU. Le gouvernement ivoirien a mis en place des mesures pour que les droits des personnes LGBTQI+ soient respectés. Ainsi, il existe plusieurs mécanismes qui peuvent être utilisés par les organisations LGBTQI+.

Axel Akpaka, Porte-parole AGCS PLUS:

En quelques années, l'Afrique est devenue le continent « homophobe » par excellence, dont il est souvent rappelé que plus de la moitié des pays condamne légalement l'homosexualité, la thématique n'étant généralement évoquée qu'au travers des faits de violences et de drames : assassinats, emprisonnements, viols correctifs, chantages et extorsion, campagnes médiatiques, adoptions de lois pénales, prévalences considérables au VIH et IST. Bien que certains pays de l'Afrique tels que : l'Afrique du Sud, le Botswana, le Gabon et la Mozambique ont décidé récemment de faire évoluer leur législation sur l'homosexualité en adoptant des lois protégeant les personnes LGBTIQ, d'autres pays tels que le Sénégal, le Togo, le Ghana durcissent la répression et la criminalisation de l'homosexualité par des propositions et des adoptions de lois homophobes qui nourrissent les soulèvements populaires... Il est important que des actions préventives soient menées en synergies avec toutes les parties prenantes pour mieux adresser des réponses efficaces et pérennes face aux crises de sécurité et de sûreté que traverse la communauté LGBTIQ de l'Afrique francophone afin de nous permettre d'avoir accès à nos droits élémentaires en tant qu'être humain pour notre épanouissement et pour le développement de l'Afrique.

II-LES PANELS

1. Le panel des plateformes et du réseau linguistique de Coalition Plus :

Composition du Panel :

- *Mutima Jean Michel (ANSS Burundi/PACE)*
- *Fatoumata Kanouté (ARCAD Santé Plus Mali/PFAO)*
- *Younes Yatine (ALCS Maroc/PFMEA)*
- *Mélissa Antoine (En visio, PILS Maurice/PFOI)*

Facilitatrice: Latiya (Présidente Transgenre et Droits Côte d'Ivoire)

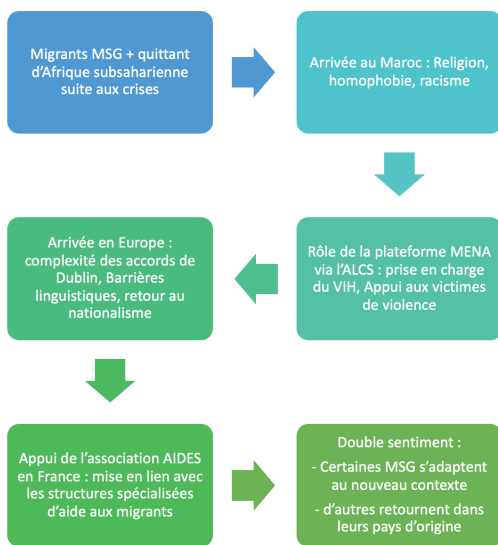
Objectifs : (1) décrire les contextes sécuritaires des pays / régions ; (2) partager les actions entreprises dans la réponse aux situations de crises et ou de violations de droits humains ; (3) présenter les solutions adoptées aux contextes.



Points clés du Panel :

- **La Coopération avec les institutions nationales** : Les panélistes ont abordé la nécessité pour les organisations MSG de nouer de nouvelles alliances stratégiques avec les acteurs nationaux (Ministères de la santé, ministères de la justice, média et autorités administratives...) pour développer des stratégies de plaidoyer adaptées au contexte.
- **La covid 19, amplificateur de la vulnérabilité** : Un accent particulier a été mis sur les cas de violences et de violations de droits humains recensés dans plusieurs pays pendant la crise sanitaire de covid19, la pandémie ayant renforcé la stigmatisation des MSG. La pandémie a cependant permis de mettre en lumière l'ampleur de la vulnérabilité des MSG en période de crise sanitaire.
- **L'immigration des MSG, conséquence des violences basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre** : les violences physiques et psychologiques conduisent à une immigration forcée des MSG. Pourtant, ce parcours migratoire vers l'Europe est jonché d'embûches notamment, l'arrêt de la prise des ARV, la maltraitance, le racisme, l'esclavagisme, l'extorsion, la prostitution...
- **Peu d'actions en direction des LBQ** : La mise en oeuvre des programmes de prévention et de prise en charge du VIH centrés sur les HSH et les femmes trans a parfois occulté les besoins de santé et de sécurité des LBQ et FTM (Lesbienne, Bisexuel.les, QUEER et des hommes trans) conduisant à une isolation de ces groupes tant au sein des communautés MSG que dans l'élaboration des stratégies nationales de protection sociale et de lutte contre le VIH.

Exemple du parcours migratoire des MSG et de l'appui des plateformes MENA et Europe de Coalition PLUS :



Au Maghreb, la zone la plus empruntée par les migrant.es MSG d'Afrique subsaharienne, la question de l'homosexualité reste tabou. Au niveau de la plate-

forme régionale MENA de Coalition PLUS, une mobilisation dans l'accompagnement des LGBTQI+ est organisée de façon à faire le suivi de la prise en charge du VIH et soutenir celles et ceux qui seraient victimes de violences et ou de violations de droits humains..

Une fois que les migrant.es arrivent en Europe, les lois sur l'immigration sont régies par des accords entre les membres de l'Union Européenne qui ne facilitent pas la tâche concernant la prise en charge pour le VIH. Si la personne commence un parcours de soins dans un pays de l'Union où iel est arrivé.e de façon irrégulière, le risque est de devoir l'interrompre si iel est renvoyé.e dans le pays européen d'arrivée. La situation des migrant.es MSG est rendue encore plus complexe lorsqu'il y a une barrière linguistique où lorsqu'elle ne parvient pas à s'adapter au contexte.

2. LE PANEL DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Composition du Panel :

1. Raymond ADJADISSO (ISDAO)
2. Berry Nibogora (PNUD, en visio)
3. Laura Craggs (Frontlines Aids, en visio)
4. RAMAROSON, Mianko (ONUSIDA, en visio)
5. Mariam SAWADOGO (Front Line Defender).

Facilitateur: Pierre Delmas (Amnesty International RCI)

Objectifs : (1) Identifier et analyser les mécanismes existants de réponses aux situations d'urgence existants ; (2) recenser quelques outils existants sur les modèles qui sont efficaces au niveau régional ou international et identifier les défis de mise en œuvre des mécanismes de réponse aux urgences.



Points clés du Panel :

Aide financière d'urgence et médiation politique :

- **ONUSIDA** a mis en place un fonds d'urgence pour gérer des situations de crises dans sa stratégie de mettre fin au VIH d'ici à 2030 : à travers une implication plus accrue des bureaux pays aux côtés des structures de la société civile s'impliquent dans la gestion des crises afin d'aider à les dépasser soutenir la réponse. Trois scénarios sont possibles concernant la réponse de l'ONUSIDA : (1) les victimes / organisations peuvent se rapprocher directement de l'ONUSIDA, (2) une action peut être entreprise si un incident est révélé par la presse ou si (3) il y a survenu d'un incident de notoriété publique. Dans ces cas, le bureau pays peut s'investir avec le soutien des bureaux régionaux, voire du bureau global. Le fonds de l'ONUSIDA vient en complément aux actions menées sur place et permet d'avoir accès aux ressources financières rapidement afin de répondre à la crise. Ce fond a été utilisé au Malawi, Lesotho Indonésie, Tanzanie, etc. Cependant, l'ONUSIDA ne débourse pas de l'argent dans chaque situation de crise et peut jouer le rôle de médiateur politique ou tout aussi aider à la documentation

des cas de violence. Il en est de même pour le Fonds Mondial et le PNUD qui soutiennent aussi la mise en sécurité les personnes menacées.

- **Le PNUD** déploie une réponse aux crises articulée autour de (1) l'identification des besoins d'urgence pour définir les ressources selon un Protocole établi en 2017 qui devrait être mis à jour, (2) la coordination de la riposte pour la protection des droits humains avec d'autres agences des nations unies et (3) le renforcement des capacités pour pouvoir répondre aux crises rapidement et effectivement.

- **Frontlines Aids** pour sa part a développé un mécanisme pour intervenir dans l'urgence. Entre 2016 et 2020 les actions les plus fréquentes ont été la défense des activistes. Depuis 2021, un focus a été sur les MSG, les personnes vivant avec le VIH et les autres populations clés, notamment les Usagers de drogues et travailleuses et travailleurs du sexe. Le soutien se focalise sur les interventions liées aux problèmes de santé, à la défense des droits humains, et l'identification des meilleures pratiques. Toutes les interventions sont mises en

œuvre par des partenaires locaux. Les activités financées ont été par exemple: les subventions pour la réponse à la Covid 19, des activités de sensibilisation au mécanisme RRF (Recovery and résilience Facility) ou le renforcement des capacités concernant les interventions d'urgence dans les pays. Des recommandations liées à la refonte du programme ont été suggérées comme la décentralisation des prises de décisions, la collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, la sécurité des défenseurs, l'intersectionnalité des différents groupes, la rapidité et flexibilité du modèle.

- **Quant au Fonds mondial**, le mécanisme de réponse d'urgence et le retour d'informations peut être lent, dû parfois aux contraintes programmatiques. Cependant, le partenariat du Fonds est parvenu à collaborer avec les différentes communautés afin de donner la priorité au soutien des collectifs plutôt qu'aux individus. Il a permis d'établir des mécanismes de collaboration au niveau local et régional. Une boîte à outils a été élaborée et fournit une liste de contrôle pour les organisations, des ressources telles que des formations et des directives en contexte de crise notamment pour la région MENA en 2020 et

pour l'Amérique latine en 2022. La boîte à outils est en cours d'adaptation pour l'Afrique de l'Ouest, les lignes directrices seront principalement axées sur les sous-bénéficiaires, et elles ne répondront pas nécessairement aux besoins des communautés ; les synergies seront donc importantes pour inclure les besoins auto-identifiés.

Sécurité des défenseurs :

- **Frontlines defenders** organise des formations sur la sécurité numérique. Pour les personnes LGBTI, il existe un mécanisme de fonds d'urgence pour les survivantes de violences. En 2001, Front Line Defenders a lancé son programme de subventions de protection qui rencontre un important succès. Ce programme vise à fournir une assistance financière aux défenseur-ses des droits humains en danger. Ce fond d'une valeur de 7500 Euros peut financer des dispositions pour améliorer la sécurité et la protection d'un.e défenseur.se et de son organisation (la sécurité des technologies de l'information et des communications, les frais d'avocats des DDH victimes d'acharnement judiciaire, les frais médicaux des DDH qui ont été agressés ou qui ont des problèmes médicaux à

cause de leurs activités en faveur des droits humains, l'aide aux familles des DDH emprisonnés ou aux membres d'une famille en danger à cause des activités d'un DDH).

Contextualisation et décolonisation :

- **L'ISDAO** se base sur les principes du féminisme et de l'écoute active des besoins des communautés afin d'octroyer des subventions de façon participative grâce à un panel d'activistes de la région. Quatre points fondamentaux soutiennent son action : (1) l'augmentation des ressources pour la région de l'Afrique de l'Ouest, l'ancrage régional, la flexibilité dans l'octroi des subventions et le plaidoyer basé sur les expériences locales. ISDAO gère des fonds de réponse d'un montant de 9000 USD pour répondre rapidement aux situations d'urgence et donne de l'appui stratégique quand il y a

une situation de crise. Sa stratégie consiste aussi à la mise en application de principes innovants notamment le retour aux sources, la médiation parentale, la décolonisation du plaidoyer et la construction des alliances avec des pays africains champions dans le domaine. ISDAO mène aussi des programmes de recherche conduits par les pairs. Dans ce contexte, une étude a été menée sur le genre en s'appuyant sur les mouvements anti-genre au Sénégal, Burkina et Ghana. L'étude a révélé que ce sont des mouvements très organisés et que les réponses pour faire face aux phénomènes de panique morale doivent se construire avec les codes inspirés de la sociologie africaine.

- **EGIDES** a pour sa part insistée sur les concepts de féminisation et de décolonisation de la façon de mener du plaidoyer pour l'amélioration des conditions des MSG en Afrique.

3. PANELS DES ORGANISATIONS IDENTITAIRES ET DE LUTTE CONTRE LE SIDA

4. Composition du Panel :

1. Axel SALAMBA (Page blanche Gabon)
2. Ismael CISSE (RIPOSTE, REVS PLUS Burkina Faso)
3. Cesar Mufanequico (Matram Mozambique /Réseau lusophone)
4. Franck AMANI (AGCS PLUS)

Facilitatrice: Nicky (Women Africa Freedom).

Objectifs : (1) Partager les expériences sur les différentes situations vécues par les MSG dans des contextes de pénalisation et de non pénalisation en Afrique (2) Identification des besoins de terrain visant au renforcement du dispositif de sécurité.



Points clés du Panel :

- **Contextes de dépénalisation : Au Gabon**, la dépénalisation qui précède la mobilisation communautaire. Avant 2019, l'homosexualité n'était pas visée par le code pénal du Gabon. En juillet 2019, un nouveau code pénal entre en vigueur, n'autorise ni interdit l'homosexualité. Ce vide juridique a engendré une tradition de tolérance à l'égard des préférences sexuelles minoritaires et est renforcé par le soutien de la Première Dame du Gabon. La dépénalisation de l'homosexualité a eu des impacts au niveau de la population en générale et aussi dans la communauté LGBT au Gabon. On note des agressions augmentent en direction des personnes LGBTQ ; l'arrestation arbitraire d'un activiste ouvertement non binaire du nom de CHUNLY incarcéré pour motif de dépravation des mœurs ou des prêches de quelques leaders religieux qui par leurs positions favorisent la haine envers la communauté LGBTQI. Toutefois, on observe une plus forte visibilité des organisations. **Au Mozambique** il est illégal de refuser un emploi sur la base de l'orientation sexuelle, que l'on soit un ressortissant ou un expatrié.

- **Contextes de pénalisation :** Dans la plupart des pays où intervient **AGCS PLUS**, les pratiques sexuelles entre personne de même sexe sont condamnées. Si, dans l'ensemble, ces efforts ont contribué à assurer certains progrès en termes de prévention et de traitement

du VIH parmi les MSG, il apparaît également que l'environnement de ces populations est devenu plus difficile ces dernières années. On note en effet une vague de mouvements religieux conservateurs émergents anti-MSG, l'apparition de certaines idéologies conservatrices qui tentent de tirer parti des nouvelles vagues de réflexion sur le panafricanisme et la décolonisation, qui ont cherché à associer les programmes VIH des populations clés à un «programme» occidental. En ce sens, les MSG sont utilisées comme cible dans les arguments politiques, notamment à l'approche des élections. Ces tendances ont réussi à attirer l'attention des médias, influençant également la pensée politique et publique. Ce large éventail de facteurs illustre également le fait que les besoins des MSG vont au-delà des services liés au VIH : ils incluent l'accès à des soins de santé plus larges, y compris la santé mentale, et la protection des droits humains. Il faut noter que les phénomènes observés aujourd'hui sont également la conséquence d'une attention moindre accordée au dialogue et à l'engagement avec la société et les personnalités politiques, religieuses et culturelles influentes. Il faut faire évoluer les points de vue et obtenir un soutien à différents niveaux, du local au national, sans oublier le rôle potentiel des entités régionales. Cela doit également se faire au sein de différents types d'institutions : médias, tradition-

nelles, religieuses, culturelles, politiques. Ces efforts doivent être dirigés vers les alliés actuels et potentiels, ainsi que vers ceux qui détiennent et diffusent des opinions opposées.

- **Besoin en renforcement des organisations de la société civile, en particulier les organisations dirigées par des MSG :** Ces organisations continueront à jouer un rôle central dans la réponse au VIH. Le financement des organisations de la société civile a eu tendance à être principalement destiné à soutenir leur rôle dans la fourniture de services. Cependant, un changement est nécessaire pour renforcer leur capacité à coordonner et à travailler aux côtés des services de santé et à fonctionner de manière autonome et durable. Ce sont ces organisations et les représentants des MSG comme l'il-

lustre le programme **RIPOSTE** qui devraient jouer le rôle principal dans la définition des stratégies des programmes de plaidoyer, car ils sont bien placés pour évaluer l'impact.

- **Donner la priorité à la sécurité dans les programmes :** la sécurité des travailleurs du programme, qu'ils soient employés ou bénévoles, formels ou informels, travaillant dans les communautés ou virtuellement, fait partie du devoir de diligence des programmes et des employeurs. Les programmes doivent évaluer systématiquement et surveiller en permanence les risques de sécurité, mettre en place des méthodes de travail qui assurent la sécurité de leurs équipes et fournir les ressources nécessaires pour y parvenir.

Discussions : Les points clés



1. Fonds d'urgence : inaccessible pour les MSG. Les activistes ghanéennes ont partagé leurs expériences suite à une demande de fonds afin d'assurer leur sécurité dans le cadre d'une procédure à la cour suprême. **Le temps d'attente et de traitement de la demande** n'ont pas permis une prise en charge adéquate.

2. Fonds d'urgence centrés sur les besoins des HSH et le VIH : Il est très difficile de financer la santé sexuelle et reproductive des femmes LBQ. Les besoins des MSG doivent être abordés au-delà de la question de santé et les fonds d'urgence ne doivent plus être liés au VIH.

3. Fonds d'urgence et la faible flexibilité : Le VIH peut être une porte pour lutter pour les droits mais il ne peut pas être la seule entrée. Le Fond Mondial et le PEPFAR doivent mettre en place

une réponse d'urgence adaptée à la prise en charge globale des MSG. Le travail fourni par les communautés pour augmenter les ressources du FM devrait être la garantie d'un appui du FM envers les communautés.

4. Fonds d'urgence : Mécanismes peu connus par les communautés. Si les mécanismes d'aide d'urgence existent pour faire face à des crises, ils restent peu connus par les MSG.

5. Coordination entre les pourvoyeurs d'appui : la mauvaise coordination entre les pourvoyeurs d'aide aux MSG et défenseurs des droits humains a souvent été source d'incompréhension menant à de l'inaction en période de crise. Le besoin de coordination rapide permettrait d'accélérer le processus d'appui aux MSG.

III. LES TRAVAUX DE GROUPES ET RESTITUTION

Quatre groupes de travail ont été constitués entre les participant.es. Il s'agissait de pouvoir réunir les personnes vivant et partageant un même contexte et aussi, les orientées vers les situations de crises qu'ils/elles traversent et/ou font face.

Méthodologie de travail : Lors des travaux de groupe, les participants ont été invités à discuter des cas d'études et des types de crises les plus récurrentes qui menacent les activistes, les associations et les MSG sur la base d'une étude de cas et proposer un circuit de prévention et de gestion des crises adaptées. Les 4 groupes ont été répartis comme suit :

- **Groupe I : Crises sécuritaire et politique**
- **Groupe II: Crises sanitaires**
- **Groupe III : Crises intra communautaires, digitales et réputationnelles**
- **Groupe IV: Crises socio-culturelles et panique morale**

Afin de synthétiser l'ensemble des productions des groupes, un modèle type de protocole à dix entrées a été présenté. Ce modèle permet d'analyser des

situations adaptables à chaque région, pays et ou situation de crise spécifique. Il est subdivisé en 10 parties qui explore chacune chaque aspect de la crise pouvant faciliter une prise de décision :

1. *Comment s'informer*
2. *Comment se préparer*
3. *Principe de base pour sécuriser les organisations des MSG*
4. *Clarifier les objectifs*
5. *Coordination*
6. *Modus Operandi*
7. *Légitimité*
8. *Redevabilité*
9. *Accès aux services*
10. *Documentation*

[1] Human Rights Watch. (6 Janvier 2020). Burkina-Faso: Flambée d'atrocités commises par des islamistes armés. Consulté le 22 Avril sur <https://www.hrw.org/fr/news/2020/01/06/burkina-faso-flambee-datrocites-commises-par-des-islamistes-armes>

2 Groupe de discussion des personnes transgenres, 28 février 2021

3 Florian Bardou. (5 avril 2019). On est loin d'envisager une gay pride au Burkina Faso. Libération.fr. Consulté le 22 avril 2021 sur https://www.liberation.fr/planete/2019/04/05/on-est-loin-d-envisager-une-gay-pride-au-burkina-faso_171452

1. COMMENT S'INFORMER?

Quels sont nos systèmes de veille et d'alerte actuels sur les crises qui menacent les minorités sexuelles et de genre, les activistes et leurs organisations ?

Il n'y a pas de système de veille mais des sources d'information

Sources d'information :

- OMS
- ministère de la santé
- agence des nations unis
- ong internationales (délégations communautaires)
- agences pharmaceutique
- les professionnelles de la santé
- les leaders communautaires (en termes d'organisations)
- réseaux sociaux (groupe d'auto)

Quels systèmes de veille et d'alerte aimerions-nous avoir (dans l'idéal) ?

un service de communication digitale appartenant à une association (Groupe WHATSAPP, FACEBOOK et d'autres réseaux) et qui peut être utilisé pour collecter l'information et communiquer des messages d'alertes en cas de crise sanitaire.

2. COMMENT SE PRÉPARER ?

Quels partenariats devons-nous mettre en place pour se préparer au pire des scénarios ?

- coordonner les interventions (réunions et séances de travail) prendre en compte les données communautaires sur la violence et pas seulement des données épidémiologiques
- utiliser les réseaux existants d'associations et de partenaires
- renforcer les partenariats avec les ministères pour la protection sociale
- identifier des opportunités de collaboration entre associations et mettre en place des mécanismes d'auto support
- organiser un rapprochement auprès des ministères de communication et les chaînes de télévisions pour éviter une communication stigmatisante

3. PRINCIPES DE BASE POUR SÉCURISER POUR LES ORGANISATIONS MSG

Que devons-nous préserver à tout prix en cas de crise ?

- préserver la vie de l'organisation (auto support et soutien psychosocial aux staff face au stress et à l'isolation, implication des membres de la communauté dans les activités)
- préserver les services en les adaptants aux contexte

Quels moyens avons-nous actuellement pour assurer la confidentialité et la sécurité digitale?

- identifier les canaux les plus sécurisés
- documenter comment les associations ont assuré la confidentialité et la sécurité digital
- Dans l'idéal, quels moyens aimerions-nous avoir pour assurer la confidentialité et la sécurité digitale?
- formations et capacitations des organisations
- monitoring des organisations
- renforcements des ressources humaines et financier

Quels sont les moyens dont nous disposons pour évaluer les menaces pour l'organisation pouvant résulter d'une crise?

- réunions pour partager les informations
- formation en évaluation des risques (sécurité)

4. CLARIFIER LES OBJECTIFS

- **Prévention : Décrire les objectifs à atteindre pour prévenir les crises dans le pays**
 - mettre en place un système de veille multipartite efficace et fonctionnelle
 - anticiper et prévoir une communication de crise (messages, communiqués)
- **Gestion de crise : décrire les objectifs à atteindre pour gérer les crises lorsqu'elles surviennent dans le pays**
 - inscrire dans les plans nationaux de santé publique la prévention et la gestion des risques sanitaires
 - inclure les risques sanitaires dans l'évaluation et élaboration des plans organisationnel de sûreté et sécurité
 - élaborer des plans de gestion de risques sanitaire

5. COORDINATION

Qui fera quoi, à quel niveau et comment communiquer?

- **Au niveau national:**
 - Quels sont les principales parties prenantes à coordonner?*
 - groupes de travail sur les droits humains / populations clés
 - réseaux d'organisation de personnes MSG / populations clés
 - Quels sont les canaux de communication à mettre en place?*
 - Chaque organisation doit avoir un référent en charge de la sécurité
 - intégrer un point sur la sécurité dans les rapports annuels des documents d'anticipation de crise
- **Au niveau sous régional/international (Plateformes et Partenaires Techniques et financiers)**
 - Quels sont les principales parties prenantes à coordonner?*
 - FONDS MONDIAL, PEPFAR, FRONTLINE DEFENDER, FRONTLINE AIDS, ISDAO, AGCS PLUS, PNUD, ONUSIDA...
 - Quels sont les canaux de communication à mettre en place?*
 - Élaborer un protocole de gestion de prévention et risque sanitaire
 - Établir au niveau régional des réunions avec tous les autres parties prenantes
 - Organiser des réunions sur la sécurité de façon générale
 - chaque organisation doit avoir un référent en charge de la sécurité
 - intégrer un point sur la sécurité dans les rapports annuels

6. MODUS OPERANDI

Quelles actions à mener, et comment gérer les risques liés à nos actions? Quelles sont les actions qui peuvent être publiques? Dans ce cas, quels acteurs faut-il avertir/alerter au préalable ?

- des actions d'informations qui portent sur la maladie en direction des communautés en utilisant des réseaux sociaux.
- La communication peut également être grand public c'est à dire s'adresser à tout le monde mais comporter un aspect qui s'adresse directement aux MSG sans forcément le mentionner

Quelles sont les actions qui doivent rester discrètes (ou secrètes)? Quels sont les acteurs-clés à alerter au préalable

- toutes les interventions menées auprès de la communauté (dispensation de kits alimentaires, des informations spécifiques, etc.) doivent être connues au sein des communautés MSG, avec diffusion de messages adaptés (groupe WhatsApp, site de rencontres MSG)
- mettre en place des outils et stratégies de réduction de risque adaptés

7. LÉGITIMITÉ

Qui est habilité à mener des actions de prévention et de gestion de crises dans le pays ?

- associations MSG à tous les niveaux en collaboration avec l'État
- Quelles sont les agences (ou personnalités influentes) au niveau national capables de communiquer ou s'exprimer publiquement sur la protection des personnes LGBTI ?
- les agences des nations unies
- les autorités publiques de santé
- les commissions nationales des DH et ministères de la justice

Qui sont les champions et alliés au niveau national qui peuvent s'associer à nos efforts de prévention et de gestion de crise?

- Cela est différent selon les pays
- les gays friendly
- les leaders communautaires et religieux
- les influenceurs

Qui décide des appels à l'aide internationale, et du 'comment' de l'implication des acteurs internationaux ?

- les associations locales décident de l'aide à l'internationale
- faire un plaidoyers auprès des bailleurs pour réserver une rubrique sur la gestion de crise

8. REDEVABILITÉ

Comment gérer les attentes de la communauté en cas de crise?

- évaluer les besoins de la communauté (organiser des ateliers pour recueillir des attentes et adresser un meilleur programme à travers la communication et la pédagogie)

Comment prévenir/mitiger les conflits intra-LGBTI qui peuvent résulter de la crise (ou être exacerbés par la crise) ?

- impliquer les associations MSG dans la prévention et la gestion de crise
- assurer une réponse et une gestion équitable, qui prend en compte les besoins de tous les groupes
- faire des espaces de débat, et gérer les crises en internes

9. ACCÈS AUX SERVICES

Quels types de soutien offrir aux victimes/survivants pendant et après la crise?

- soutien psychologique (assurer la santé mentale)
- soutien économiques (transfert monétaire)
- soutien nutritionnel (distribution de kits alimentaires)
- services différenciés en matière de santé (adapter les offres de santé en fonction des groupes MSG)
- Hébergement
- réponse à la violence (accompagnement dans le recours à la justice, documentation et publication des cas de violence)

10. DOCUMENTATION

Que devons-nous documenter en tant qu'acteurs de la prévention et de la gestion de crises?

Comment documenter ?

- les besoins des communautés
 - le dispositif mise en place (le système mis en place pour répondre aux besoins ou pour gérer la crise)
 - les stratégies mises en places (celles qui ont marché et celles à améliorer)
 - les résultats (taux de mortalité, la référence et la contre référence...)
 - communication sur les résultats pour servir de base de réflexion
 - documentation sur l'impact de la crise sur les MSG.
-

IV. LES PROCHAINES ÉTAPES



Une séance de brainstorming a été réalisée afin d'échanger sur les perspectives et les prochaines étapes pour la mise en œuvre de protocoles adaptés à chaque situation de crise et répondant aux besoins spécifiques de chaque groupe de MSG tout en tenant compte du contexte local. Les participant.es ont échangé sur les différentes opportunités à saisir pour opérationnaliser le chantier des protocoles et sur le circuit du protocole les types d'activités à mettre en place.

OPPORTUNITÉS À SAISIR

- Réunion des présidents AGCS PLUS à Casablanca pour obtenir l'engagement des membres du réseau à accompagner la finalisation des protocoles,
- **IAS 2022** : promotion du protocole (Avoir un débat après la projection du film : C'est en voir des milliers à la mémoire de Yves Yomb à l'Hôtel concordia de Montréal sur la sécurité et le bien-être des MSG) ;
- Session de la Commission Afri-

caine des Droits de l'homme et des Peuples (CADHP) pour faire la promotion du protocole ;

- **NMF 4 et COP 2023** : mobiliser l'assistance technique du CRG et de l'Initiative d'Expertise France pour finaliser les protocoles et les utiliser comme schémas de prévention et de gestion des crises dans le cadre des demandes de financement au FM et au PEPFAR ;
- **ICASA 2023 et AFRAVIH 2024** : suivi de la mise en œuvre des protocoles
- La Côte d'Ivoire fait partie du programme IGI (Initiative de gouvernance Inclusive) et est récipiendaire de ce programme ce qui pourrait avantager dans :
 - la mise en place d'un plan de travail plus élaboré avec des personnes ressources pour le renforcement de capacité des communautés MSG ;
 - et le suivi du calendrier du programme IGI

PARTENARIATS À RENFORCER

- AGCS PLUS maintient un dialogue permanent avec les structures partenaires à l'organisation de ce premier cadre d'échanges afin de systématiser ce type de rencontres,
- Elle se rapproche de l'Initiative et de l'AFD pour présenter le circuit ainsi que les enjeux d'avoir de tels protocoles en Afrique francophone,
- elle Impulse la réflexion sur les protocoles en lien avec la sécurité dans les pays (Cameroun, RDC, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) : comment poser et engager la conversation sur les dispositifs de sécurité,
- Elle explore les nouveaux partenaires associatifs MSG du Burundi et du Gabon,
- Elle travaille à l'implication du bureau régional des Droits de l'homme à accompagner les organisations pour leurs participations à l'EPU (évaluation périodique universel)

ACTIVITÉS CLÉS

- AGCSPLUS mobilise l'assistance technique du CRG et de l'Initiative d'Expertise France pour finaliser les protocoles et les utiliser comme schémas de prévention et de gestion des crises dans le cadre des demandes de financement au FM et au PEPFAR

- elle élabore un plan d'action de diffusion des protocoles par le groupe technique du réseau

- Elle diffuse les protocoles au niveau pays, notamment au sein de ses organisations membres, aux membres de Coalition PLUS et aux organisations partenaires et ou celles désirant utiliser les protocoles dans leurs zones géographiques.

- Elle développe un projet de recherche pour orienter les bonnes pratiques en matière de gestion de crises en Afrique francophone

- Elle met en place des groupes de travail régionaux d'alliés (parlementaires, juristes, policiers, hommes/femmes de média, etc.) pour faciliter la diffusion des outils des protocoles et maintenir le débat sur les droits humains des MSG ;

- Elle explore l'introduction effective du bien être psychologique et de la santé mentale des MSG dans les programmes de santé publique

- Elle met en place des activités de plaidoyer pour intégrer les femmes dans les questions de priorisation des cibles dans les programmes de santé publique et plus précisément les LBQ (Lesbienne, Bisexuelle et Queers)

- Elle réalise un projet de recherche communautaire / capitalisation sur les bonnes pratiques en matière de gestion de crises.



La cérémonie de clôture a été animée par Carlos Idibou de Fierté Afrique Francophone avec les interventions de Serge Douomong Yotta directeur du plaidoyer de Coalition PLUS, Jeanne Gapiya présidente de la PACE, porte-parole de AGCS PLUS et membre du conseil d'administration de Coalition PLUS, Dr Anoma Camille et Aya KOUAKOU d'ESPACE CONFIANCE et Dr Marie-Paule KODJO vice-présidente du CNDH Côte d'Ivoire.



Nous suivre :
Facebook : A GCS PLUS
Twitter : @AgcsPlus

Site web : <https://www.coalitionplus.org/agcs-plus/>

Personne contact : Franck AMANI
famani@coalitionplus.org